



## UNIVERSITÉ

## Ce que sera le Centre suisse Islam et société

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de rejeter le mandat déposé à la fin février par dix députés (six UDC, trois PDC, un PLR). Les élus demandent au gouvernement d'intervenir auprès de l'Université de Fribourg afin que celle-ci renonce à développer un «Centre national suisse de formation des imams». Ils voient dans ce projet un premier pas vers un «enseignement coranique» complet à Fribourg.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat lève d'abord un malentendu. Le projet n'est pas intitulé «Centre de formation des imams» mais «Centre suisse Islam et société» (CIS). Ce qui ne veut pas dire la même chose. Comme il l'a déjà fait en répondant une première fois en février dernier à une question des députés UDC Nicolas Kolly (Essert) et Roland Mesot (Châtel-Saint-Denis), le Conseil d'Etat détaille les missions du CIS.

**Interdisciplinaire** et soutenu par la Confédération, ce centre n'a pas pour vocation de «former des imams» au sens d'une formation doctrinale, rassure le Conseil d'Etat. D'ailleurs, la masse critique pour une hypothétique «Faculté islamique» est insuffisante. Le CIS a donc pour objectif «d'offrir un cadre académique au dialogue avec l'Islam». Les modules de formation proposés «prépareront les personnes de référence des communautés musulmanes à exercer leur activité en connaissance et avec le respect de la culture et des normes de notre pays». En d'autres termes, il s'agit de

«contribuer à l'intégration harmonieuse des communautés musulmanes dans la société suisse» et éviter ainsi de les isoler socialement. Car un tel isolement constitue «un danger sérieux pour nos démocraties».

**Le Conseil d'Etat** rappelle en outre l'expérience de la Faculté fribourgeoise de théologie dans le dialogue interreligieux. Il existe déjà «une longue tradition de recherche et d'enseignement dans le domaine du dialogue entre les chrétiens et les musulmans». Une expérience et une tradition qui «contribuent largement à la renommée et à l'attractivité» de cette Faculté. Le CIS ne fera que renforcer cette image.

Quant aux moyens financiers, l'université mettra 250 000 francs par an, de 2017 à 2020. La Confédération ajoutera un montant équivalent. «C'est pour répondre à une préoccupation nationale que le projet de ce centre a été élaboré», souligne le Conseil d'Etat.

«**Alors qu'il est** régulièrement reproché aux universités de ne pas s'investir dans les thématiques importantes pour la société, il serait erroné d'empêcher l'Université de Fribourg de réaliser un développement qui vise à répondre à un défi majeur de nos démocraties plurielles modernes», conclut le Gouvernement fribourgeois. Il est ainsi convaincu que le CIS «permettra une meilleure intégration des musulmans en Suisse dans une optique de prévention des tensions interreligieuses».

# Le traitement des permis de construire s'améliore lentement

**CANTON • Introduite en mai 2013, la nouvelle procédure d'octroi des permis n'a pas encore permis de raccourcir les délais. Mais il y a des mieux.**

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Plus vite, plus clair, plus efficace. C'est l'objectif que se sont fixé la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) et son Service des constructions et de l'aménagement (SeCA), la Conférence des préfets et l'Association des communes fribourgeoises (ACF) en matière de traitement des permis de construire. En mars 2013, les partenaires annonçaient le lancement d'une nouvelle procédure visant à améliorer l'examen et l'octroi des 3000 à 4000 permis qui transitent chaque année par le SeCA. Hier, ils ont dressé un premier bilan, en demi-teintes.

Un bilan «intermédiaire» tant il est vrai que tout ne s'est pas déroulé exactement comme espéré dans le scénario initial: il y a quinze mois, les instances concernées imaginaient une mise en œuvre définitive au début 2014. Il faudra compter une année de plus.

### Communes très mitigées

La nouvelle procédure doit décharger le SeCA et clarifier les rôles et les responsabilités du requérant, des communes, des services consultés et des préfetures. Les nouvelles méthodes ont aussi pour but d'améliorer la qualité de l'analyse des dossiers.

La mise en œuvre ne s'est pas faite sans difficulté. Du côté des communes, le sentiment est très mitigé. Au début, elles ont manqué d'explications sur les nouveaux formulaires à utiliser, et toutes ne voient pas les avantages qu'elles peuvent retirer du nouveau système. Mais «le rythme est pris et ça va dans le bon sens», a relevé hier Nadia Savary, présidente de l'ACF. Au fil des mois, les dossiers adressés aux communes par les mandataires, sont de plus en plus complets. Ce n'était de loin pas le cas avant, et ces dossiers lacunaires entraînaient des retards. D'autre part, le SeCA a corrigé et affiné ses nouveaux formulaires d'évaluation. Aujourd'hui, la marge pour améliorer l'ensemble des processus est encore large, estime Nadia Savary.

### Objectif pas atteint

Comme autorité de décision, les préfetures ont vu leur rôle se renforcer. Conséquence: leur charge de travail a augmenté de 40%, a précisé hier Daniel Lehmann, le président de la Conférence des préfets. D'où la lancinante question des ressources supplémentaires nécessaires pour absorber ce surcroît d'activité. Pour l'ensemble des sept préfetures, il manque l'équivalent de deux postes et demi. «Le Conseil d'Etat cherche des solutions, y compris dans le cadre du budget», indique Maurice Ropraz, le patron de la DAEC.



Les communes, les préfetures, le Service des constructions et les autres services concernés ont encore une grosse marge d'amélioration des processus. A. WICHT-A

Au SeCA, on se rend compte que le contrôle initial des dossiers prend plus de temps. Cependant, sa cheffe Giancarla Papi constate «une amélioration progressive de la qualité moyenne des dossiers». Elle observe aussi que les préavis libellés tant par les services consultés que par les communes manquent toujours de clarté. Giancarla Papi concède que le SeCA lui-même doit améliorer la qualité de ses préavis. Bref, l'objectif visant à raccourcir les délais de traitement n'est, pour l'instant, pas atteint.

Les mois qui viennent ne seront donc pas de trop pour améliorer les points qui, à tous

les échelons, doivent l'être encore. Les partenaires assurent qu'ils sont sur la bonne voie. «Le processus n'est pas remis en question», affirment-ils.

Parallèlement à ce processus concernant les permis de construire, Maurice Ropraz a pris le mois dernier cinq mesures urgentes pour améliorer le traitement des plans d'aménagement locaux. Parmi ces mesures, l'évaluation des services qui préavisent les dossiers ainsi que le remplacement d'un logiciel devraient aussi profiter au traitement des permis de construire. I

## PRÉCISIONS

### LE TRAIN TPF VA DÉJÀ JUSQU'À NEUCHÂTEL

Le train omnibus des TPF sur la ligne Fribourg-Morat-Anet va déjà chaque heure jusqu'à Neuchâtel. L'introduction sur cette ligne d'un omnibus supplémentaire à la demi-heure dès fin 2016 prévoit le même service (notre édition d'hier). Il n'est toutefois pas garanti aujourd'hui que cette seconde rame des TPF puisse dès sa mise en service rouler jusqu'à la capitale neuchâteloise, ceci pour des questions de coordination d'horaires avec les trains circulant sur la ligne Berne-Neuchâtel. Cas échéant, le train fribourgeois s'arrêtera à Anet et ses passagers à destination de Neuchâtel devront changer de convoi. CAG

## CRITIQUE

# Au bonheur des musiques d'ici, d'ailleurs et d'autrefois

**FRIBOURG • Le Festival de musiques sacrées varie les plaisirs, entre chefs-d'œuvre baroques, musiques juives et chants de la Renaissance.**

BENJAMIN ILSCHNER

Battant son plein au cœur de Fribourg ces jours-ci, le FIMS ne serait pas le Festival international de musiques sacrées s'il n'accordait pas une place de choix aux perles péchées dans les traditions anciennes ou lointaines. Mais comment ne pas programmer aussi une soirée dédiée à un géant de la trempe de Jean-Sébastien Bach? Lundi soir, les organisateurs ont invité une poignée de musiciens à revisiter quelques cantates et autres pages concertantes de ce compositeur emblématique de l'Europe baroque. L'Académie de musique ancienne de Berlin s'est présentée au public dans un effectif très mince, mais d'autant plus souple et réactif.

L'oreille se fait vite à la sonorité confidentielle de cet ensemble à cordes, renforcé par la présence chaleureuse d'un hautbois, d'un



L'Académie de musique ancienne de Berlin, l'un des ensembles phares entendus à Fribourg en ce début de semaine. ALAIN WICHT

basson et d'un continuo. Détachés de leurs partitions pour mieux sentir la scène, appliqués à faire bondir leurs archets ou au contraire à murmurer les accords, les musiciens disposent

de maintes ressources pour dégager les reliefs du contrepoint de Bach. Dans le «Concerto en mi majeur», porté par le violoniste Georg Kallweit, une cadence rompt soudainement avec

le ton extraverti du début pour atteindre une belle profondeur contemplative. Un quasi-silence règne avant de laisser le fil rouge se dérouler jusqu'au bout.

**Quant à la mélancolie** du «Concerto en fa mineur», relu par Raphael Alpermann au clavecin solo, elle inspire aux interprètes des nuances fragiles et touchantes. La précision incisive de l'accompagnement se manifeste aussi lorsque Johanne Zomer rejoint l'orchestre. La soprano, prise dans les tourments de la cantate «Mein Herze schwimmt im Blut», est particulièrement soutenue par le violoncelle et le hautbois dans ses paroles pétries de soupir de repentir. A l'opposé, la cantate débordante de bonheur «Weichet nur betrübte Schatten» lui permet d'explorer les couleurs les plus gaies de sa voix douce comme la lumière du matin. I

## LE TEMPS EN SUSPENS

**Hier après midi**, l'âme vagabonde du Festival de musiques sacrées a entraîné le public dans un tour d'Europe de l'Est au son des musiques juives. Alliant clarinette, accordéon et cimbalom, le trio de Joel Rubin a recomposé sa mosaïque de mélodies intemporelles avec la plus grande sensibilité. Dominé seulement, que dans le choix de pièces, la nostalgie et la méditation l'aient largement emporté sur l'ivresse: un ton plus souvent festif n'aurait nui ni à la forme, ni à l'esprit de ce rendez-vous de la série «Couleurs du monde». Côté Renaissance, les vocalistes de l'ensemble Huelgas ont investi l'église du collège Saint-Michel dimanche en exploitant

bien l'acoustique généreuse des lieux. Disposés en cercle, ils entonnent un premier «Salve Regina» du «Eton Choirbook» depuis le chœur avant de se rapprocher du public et de s'aligner face à la haute nef. Puis c'est un «Stabat Mater» à neuf voix de Johannes Browne, toujours a cappella, qui résonne au loin depuis la tribune de l'orgue, invitant les auditeurs à rejoindre un espace-temps resté en suspens depuis le XVe siècle... Veillant toujours à la transparence dans la conduite des lignes mélodiques, à l'équilibre entre les registres, à la clarté dans la diction, l'ensemble belge a ainsi livré un magnifique aperçu des splendeurs vocales d'autrefois. BI